Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und

Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du

génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik =

Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 51 (1953)

Heft: 5

Nachruf: Alexis Amiguet

Autor: L.H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

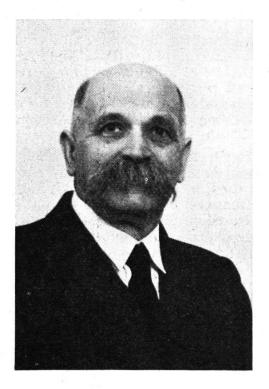
Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

wänden entlang in den 80 m³ großen Frischschlammraum. Die Absetzzeit beträgt zirka 1½ Stunden bei Trocken- und ½ Stunde bei Regenwetterabfluß. Das in dem Absitzbecken geklärte Wasser fließt über eine zackenförmig ausgebildete Überlaufkante nach einem Wassermesser und dann zum Vorfluter, der Töß, wo es in vier Auslaufstellen dem Fluß übergeben wird.

Der Frischschlamm aus dem Trichterbecken wird mit natürlichem Wasserüberdruck einem Sammelbehälter zugeleitet, von wo er mit Pumpen in die Schlammsilos von je 2000 m³ Fassungsvermögen gelangt. Das sich aus dem Schlamm bildende Methangas wird in zwei Gashauben aufgefangen, in einem Gasbehälter von 5000 m³ Inhalt aufgespeichert und zur Heizung der Schlammbehälter und des Maschinenhauses verwendet. Das Schlammaterial gilt als wertvolles Düngmittel und wird als solches für landwirtschaftliche Zwecke verwendet.





Nous avons appris avec un vif chagrin le décès de notre estimé collègue, M. Alexis Amiguet-Bron, géomètre officiel et ancien conservateur du registre foncier, survenu en son domicile à Aigle le 31 mars 1953 après une courte maladie.

Alexis Amiguet, originaire d'Ollon, est né à Aigle le 23 février 1878. Il fut élève des écoles d'Ollon jusqu'à l'âge de 13 ans et du collège d'Aigle de 1891 à 1894. Il travailla pendant une année au bureau du notaire et géomètre breveté Emile Milliquet à Pully. Durant ce temps, il suivit des cours spéciaux à Lausanne, notamment de mathématiques, de français et de droit, en vue de sa future profession, la Section des géomètres de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne n'existant pas encore à ce moment là.

En 1896, âgé de 18 ans, Alexis Amiguet se présenta aux examens d'admission au stage de géomètre. Il accomplit un stage d'une année chez le géomètre concordataire Henri Grivaz à Payerne puis de trois ans au bureau de son père Alexis Amiguet, géomètre breveté à Ollon. Déjà comme stagiaire, il participa à l'établissement de plans cadastraux de quelques communes: Oulens-sur-Lucens et Châtillens dont son père était adjudicataire; Ecublens, entreprise adjugée au géomètre breveté Robert Redard à Echandens. En outre, il leva et signa une série de feuilles originales du plan cadastral de la grande commune d'Ollon pour le compte de l'adjudicataire Henri Grivaz susnommé, plus tard voyer et ensuite chef du Service des routes au Département cantonal des travaux publics.

Alexis Amiguet subit avec succès ses examens pratiques de géomètre en 1900 devant la commission composée alors de MM. Luc Decoppet, chef du Département des finances, président, les géomètres brevetés Paul Etier, devenu Conseiller d'Etat, Arthur Prod'hom, plus tard préfet du district de Lausanne, et Eugène Brun-Jordan, directeur du cadastre. De la même volée d'examens, citons les noms de Albert Baud, Oscar Blanc, William Bonzon, Alfred Grognuz, décédés, et de MM. les géomètres officiels Paul Nicole à Lausanne et Louis Tecon à Nyon.

En possession de son brevet de géomètre, en 1901, Alexis Amiguet fut chargé, la même année, de la rénovation des plans et cadastre de la commune d'Etoy. Etabli à Aigle en 1903, il collabora avec son père, adjudicataire, au plan cadastral de Corsier-sur-Vevey. Il s'occupa encore de nombreux travaux tels que plans d'abornement et plans particuliers dans tout le district d'Aigle et ailleurs, et plus particulièrement à Leysin et à Ollon à l'époque en plein développement. On lui confia la revision de la taxe cadastrale des vignes et des terrains d'une zone du territoire d'Aigle ainsi que la revision de la taxe cadastrale des vignes de la commune d'Yvorne.

Nommé député du cercle d'Aigle le 11 février 1912, Alexis Amiguet quitte le Grand Conseil en 1916 pour devenir conservateur du registre foncier à la demande du Conseiller d'Etat Alphonse Dubuis, alors chef du Département des finances, en remplacement d'Adolphe Mandrin, démissionnaire pour raisons de santé. C'est ainsi que le Conseil d'Etat nomma notre collègue Alexis Amiguet en qualité de conservateur du registre foncier du district d'Aigle, à partir du 1er septembre 1916, poste qu'il occupa jusqu'au 31 mai 1948.

Lors d'une réunion à Aigle pour prendre congé du conservateur et à laquelle assistaient le préfet du district d'Aigle, M. Badoux, et l'auteur de ces lignes, M. le Conseiller d'Etat Paul Nerfin, chef du Département des finances, actuellement directeur de la Banque cantonale vaudoise, adressa à M. Amiguet les remerciements de l'Etat pour les services rendus à l'Administration pendant cette longue activité et lui remit, en souvenir, une channe dédicacée.

Ajoutons qu'Alexis Amiguet a été membre du Conseil communal d'Aigle pendant 25 ans et qu'il fut membre-secrétaire de la commission d'estimation fiscale des immeubles du district d'Aigle du 1er janvier 1942 à la fin de 1948.

Aux obsèques, à Aigle, M. Armand Gonvers-Sallaz, ancien président de la Société vaudoise des conservateurs du registre foncier, retraça la carrière du défunt qui fut toujours un collègue apprécié et compréhensif.

Nous exprimons à la famille de M. Alexis Amiguet nos sentiments de profonde sympathie. Ls H.